

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT	1-5
Annexe I : Liste des participants	
Annexe II : Ordre du jour	

Introduction

1. La réunion des coordonnateurs nationaux PAM/FEM chargés d'examiner et d'approuver un Projet FEM pour la mise en oeuvre du Programme d'actions stratégiques (PAS) s'est tenue à Athènes, à l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée, les 22 et 23 janvier 1998.

Participants

2. Les coordonnateurs, ou leurs représentants, des Parties contractantes à la Convention de Barcelone ci-après ont pris part à la réunion: Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Communauté européenne, Croatie, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Liban, Monaco, Slovénie, Tunisie et Turquie. L'OMS ainsi que le CAR/PP étaient également représentés.

3. La liste des participants est reproduite à l'annexe I du présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion

4. M. Lucien Chabason, Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée, a souhaité la bienvenue aux participants et déclaré ouverte la réunion des coordonnateurs nationaux PAM/FEM chargés d'examiner et d'approuver un Projet FEM pour la mise en oeuvre du Programme d'actions stratégiques (PAS).

Point 2 de l'ordre du jour. Election du Bureau

5. La réunion a élu à l'unanimité les membres du Bureau ci-après:

Président:	M. Abdulfattah Boargob (Jamahiriya arabe libyenne)
Vice-président:	M. Philippe Maire (France)
Rapporteur:	M. Nenad Mikulic (Croatie)

Point 3 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour

6. La réunion a adopté l'ordre du jour proposé sous la cote (UNEP(OCA)/MED WG.138/1), tel qu'il figure à l'annexe II du présent rapport.

Point 4 de l'ordre du jour. Historique et objet de la réunion

7. M. Civili, administrateur de programme au PAM, a brièvement retracé le cours des événements ayant précédé la réunion, et notamment les activités réalisées en 1997 au titre de la subvention Bloc B du Mécanisme d'élaboration de projet (MEP) du FEM qui avaient permis d'aboutir à la formulation d'un Programme d'actions stratégiques (PAS) visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre. Le PAS avait été élaboré sur la base d'un Bilan diagnostique transfrontière des grands problèmes affectant la région méditerranéenne et d'un Rapport sur les "points chauds" de pollution et "zones sensibles" prioritaires.

8. M. Civili a rappelé que, après l'adoption du PAS par les Parties contractantes lors de leur Dixième réunion ordinaire tenue à Tunis en novembre 1997, le Secrétariat du PAM avait contacté le Secrétariat du FEM, par l'entremise du Bureau de coordination FEM/PNUE, en vue d'élaborer un projet d'une durée de trois ans qui permettrait d'asseoir les bases de la mise en oeuvre du PAS dans la région.

9. En conséquence, l'exposé succinct d'un projet complet s'inscrivant dans le prolongement des activités Bloc B/MEP et de l'adoption du PAS avait été établi. Comme le Bureau de coordination FEM/PNUE avait adressé cet exposé succinct aux douze pays éligibles au FEM pour leur approbation officielle, le Secrétariat du PAM avait estimé nécessaire de convoquer la présente réunion afin de présenter la teneur du projet aux coordonnateurs nationaux PAM/FEM de tous les pays en vue de recevoir de ceux-ci un mandat pour lancer le projet dans le cadre du PAM.

Point 5 de l'ordre du jour. Présentation des procédures du FEM

10. M. J. Pernetta, représentant du PNUE au Bureau de Coordination du FEM, a informé les participants que les procédures du FEM exigeaient que les exposés succincts de projet soient officiellement approuvés par les Points focaux opérationnels du FEM des pays éligibles désignés au plan national, avant leur inclusion dans le Programme de travail du FEM présenté au Conseil du FEM. En conséquence, le PNUE avait distribué des exemplaires de l'exposé aux Points focaux opérationnels du FEM dans les pays bénéficiaires du financement de ce dernier et, à ce jour, il avait reçu une approbation de sept des douze pays concernés. Il a noté que, pour certains pays, les Points focaux opérationnels du FEM et les Points focaux du PAM étaient les mêmes fonctionnaires nationaux, mais que ce n'était pas le cas pour tous les pays.

11. M. Pernetta a précisé que l'exposé succinct de projet avait été officiellement adressé au Secrétariat du FEM ainsi qu'au PNUD et à la Banque mondiale aux fins d'observations et de propositions de modification. Les vues officielles du Secrétariat du FEM avaient été reçues la semaine précédente et les discussions officielles auraient lieu lors de la réunion bilatérale PNUE-FEM qui devait se tenir le 29 janvier à Nairobi et au cours de laquelle le Bureau de coordination FEM/PNUE présenterait les vues de la présente réunion au Secrétariat du FEM. Si la réunion bilatérale recommandait que le projet soit inclus dans le Programme de travail, il serait alors nécessaire de le remanier conformément à toutes les observations puis de le soumettre au Comité opérationnel exécutif du FEM à la mi-février. Le document serait alors distribué pour examen aux membres du Conseil du FEM lors de sa réunion qui se tiendrait du 1er au 3 avril à New Delhi et qui pourrait approuver ou rejeter le projet, ou encore recommander une nouvelle révision de la proposition.

Point 6 de l'ordre du jour. Introduction et discussion de l'exposé succinct du projet FEM

12. M. Civili a présenté la teneur de l'exposé succinct du projet en soulignant ses principales activités, les résultats qui en étaient escomptés et le budget de leur mise en oeuvre.

13. M. Chabason a déclaré aux participants que, après avoir éclairci ce point avec le Secrétariat du FEM, il avait été récemment informé par voie officielle que la Libye devait être considérée parmi les pays éligibles au FEM. Le représentant de la Libye a remercié le Secrétariat de ses démarches.

14. Les coordonnateurs PAM/FEM ont passé en revue le document et fait part de leur gratitude au Secrétariat du FEM pour avoir envisagé le financement d'un projet qui serait déterminant pour la mise en oeuvre à long terme du PAS.

15. Après avoir analysé en détail la teneur de l'exposé succinct, les coordonnateurs PAM/FEM sont convenus d'un certain nombre de recommandations portant aussi bien sur la philosophie générale du projet que sur des questions précises et ils ont donné mandat au Secrétariat du PAM et au Bureau de coordination FEM/PNUÉ de tenir pleinement compte des dites recommandations lors de l'élaboration d'un projet remanié qui serait adressé au Conseil du FEM pour approbation officielle.

16. Les recommandations convenues sont les suivantes:

a) Recommandations générales

- Le Projet a pour objectif la mise en oeuvre du PAS, tel que ce dernier a été officiellement adopté par les Parties contractantes à Tunis en novembre 1997, et sa teneur devrait être strictement liée aux activités découlant du PAS;
- étant donné leur importance pour la région et compte tenu des vues exprimées par le Secrétariat du FEM, l'ensemble des questions intéressant la protection de la biodiversité devraient être plus concrètement et pleinement prises en compte en faisant l'objet d'un autre Programme d'actions stratégiques qui serait formulé sur la base du nouveau Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique dans le cadre de la Convention de Barcelone ainsi que d'autres instruments internationaux pertinents;
- conformément à la décision de la réunion des Parties contractantes à Tunis, le Bilan diagnostique transfrontière devrait être révisé et complété et un accord sur sa teneur devrait être sollicité de tous les pays de la région;
- les dépenses du PAM pour les activités du projet devraient être basées sur le budget du PAM 1998-1999 approuvé à Tunis en 1997 et leurs montants être mis à disposition de toutes les Parties contractantes pour la mise en oeuvre du PAS dans l'ensemble de la région méditerranéenne;
- s'agissant de la gestion du projet, il conviendrait d'éviter toute prolifération de structures et de réduire les coûts administratifs en fonction des besoins effectifs afin d'assurer un apport maximal de fonds aux pays pour leur permettre de remplir leurs obligations internationales conformément aux objectifs du FEM.

b) Recommandations spécifiques

- La coordination du programme sera assurée par le MED POL; à cette fin, la structure du MED POL devrait être renforcée, conformément à la demande du FEM, grâce au recrutement par le PAM d'un administrateur de projet (les représentants de la Grèce et de la Turquie ont exprimé une réserve sur la nécessité de recruter du personnel supplémentaire pour la coordination du projet);
- un Comité interorganisations (FEM, PAM et autres donateurs) devrait être mis en place et se réunir régulièrement sous la coordination du PAM pour suivre la mise en oeuvre des activités; un Comité de coordination, constitué de représentants de toutes les Parties

contractantes, devrait également être instauré; les Points focaux du PAM seront invités à désigner leurs membres respectifs au sein de ce Comité en considérant qu'ils auraient à travailler en coopération étroite avec les coordonnateurs MED POL; les fonctions précises de ces deux organes devraient être spécifiées dans le projet remanié de l'exposé succinct;

- en organisant les travaux liés à la formulation de lignes directrices régionales et de plans régionaux, il conviendrait de se référer aux activités déjà menées dans le cadre du MED POL;
- les "points chauds" et "zones sensibles" pour lesquels une action a été proposée sont ceux qui sont recensés dans le PAS;
- un PAS spécifique devrait être établi pour permettre aux pays de mettre pleinement en oeuvre le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique ainsi que d'autres instruments internationaux concernant la diversité biologique de la Méditerranée; le PAS ne devrait pas faire double emploi avec les travaux déjà réalisés dans le cadre de programmes et activités existants;
- dans ses références au Bilan diagnostique transfrontière (BDT) élaboré dans le cadre de la subvention Bloc B/MEP du FEM, le texte de l'exposé succinct devrait prendre en compte l'état présent du BDT qui demande à être révisé et complété;
- en dressant la liste des pays participant aux activités du projet, il conviendrait de mentionner toutes les Parties contractantes, y compris la Communauté européenne;
- sur la liste des agents d'exécution du projet, l'Unité de coordination du PAM, y compris ses Centres d'activités régionales, devrait figurer comme l'agent principal;
- pour la suite à donner aux recommandations précitées formulées par la présente réunion, il conviendrait d'informer toutes les Parties contractantes de la teneur du projet remanié de l'exposé succinct, budget y compris, avant de le soumettre au Conseil du FEM pour approbation.

Point 7 de l'ordre du jour.

Questions diverses

17. Le coordonnateur représentant la Grèce a fait état des difficultés soulevées par la nécessité d'approuver et de lancer des projets et programmes, tels que le projet FEM à l'examen, proposés au PAM par des bailleurs de fonds internationaux et comportant un budget, après que le budget de l'exercice biennal du PAM ait été approuvé par les Parties contractantes. Il a suggéré que le Secrétariat soumette cette question à la prochaine réunion du Bureau afin de trouver une solution qui n'empêcherait pas le PAM d'accepter toute nouvelle proposition mais qui pourrait dans le même temps assurer une procédure d'approbation par toutes les Parties contractantes.

18. Plusieurs coordonnateurs ont fait ressortir qu'il importait à l'avenir de recevoir les documents de travail quelques semaines au moins avant la tenue des réunions pour permettre aux participants d'analyser en détail leur contenu.

Point 8 de l'ordre du jour. Adoption du rapport

19. Les versions anglaise et française du rapport, tel que modifié, ont été adoptées à l'unanimité par les participants.

20. Après avoir approuvé les recommandations énoncées au paragraphe 16, les participants ont insisté pour que les allocations budgétaires devant figurer dans le projet succinct révisé reflètent les instructions données par la réunion (par.16), en référence notamment à la préparation d'un PAS consacré à la biodiversité et à la gestion administrative du projet.

Point 9 de l'ordre du jour. Clôture de la réunion

21. Plusieurs coordonnateurs ont souligné que l'approbation finale du projet par le Conseil du FEM aurait des incidences très importantes et positives sur la mise en oeuvre à long terme des activités du PAS dans leurs pays.

22. Dans ses remarques finales, M. Chabason a assuré les participants que, eu égard à l'importance que revêtait le projet pour la mise en oeuvre du PAS dans la région, le Secrétariat ne ménagerait aucun effort pour veiller, dans toute la mesure du possible, à ce que les vues de la réunion soient prises en compte lors des négociations avec le FEM visant à l'approbation du projet par le Conseil du FEM.

23. Après l'échange des civilités d'usage, le Président a prononcé la clôture de la réunion le vendredi 23 janvier 1998 à 13h30.

ANNEXE I

**LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS**

**ALGERIA
ALGERIE**

Mr Youssef Zennir

Directeur
Direction Générale de l'environnement
Ministère de l'Intérieur, des Collectivités
locales, de l'environnement et de la
Réforme administrative
Palais du Gouvernement
6, Placee el Qods, Hydra
Alger 16000
Algérie

Tel: (213)(2) 693889

Fax: (213)(2) 605072

**BOSNIA AND HERZEGOVINA
BOSNIE-HERZEGOVINE**

Ms Dalila Nuhic

Technical Assistant
Stjepana Tomica 1 Street
71000 Sarajevo
Bosnia and Herzegovina

Tel: (387)(71) 533438

Fax: (387)(71) 207949

E-mail: dnuhic@utic.net.ba

**CROATIA
CROATIE**

Mr Nenad Mikulic

State Directorate for the Protection of
Nature and Environment
Ulica grada Vukovara 78
HR-10000 Zagreb
Croatia

Tel: (385)(1) 6110797

Fax: (385)(1) 537203

E-mail: nmikulic@duzo.tel.hr

**CYPRUS
CHYPRE**

Mr Loizos Loizides
Fisheries Officer
Department of Fisheries
Ministry of Agriculture, Natural Resources
and Environment
13 Aeolou Street
Nicosia
Cyprus

Tel: (357)(2) 303576
Fax: (357)(2) 775955

**EUROPEAN COMMUNITY
COMMUNAUTE EUROPEENNE**

Mr Tanino Dicorrado
Administrateur Principal
Direction générale de l'environnement,
sécurité nucléaire et protection civile
Commission Européenne
200 rue de la Loi
1049 Bruxelles
Belgique

Tel: (32)(2) 2969147 - 2969509
Fax: (32)(2) 2994123
E-mail: Tanino.Dicorrado@dg11.cec.be

**FRANCE
FRANCE**

Mr Philippe Maire
Direction de l'eau
Ministère de l'environnement
100 avenue de Suffren
F-75015 Paris Cedex 07 SP
France

Tel: (33)(1) 42191265
Fax: (33)(1) 42191269
E-mail: jean.marie.massin@environnement.gov.fr

**GREECE
GRECE**

Mr Alexandros Lascaratos
Department of Applied Physics
Laboratory of Meteorology and Oceanography
University of Athens (Buildings-PHYS-V)
Panepistimioupolis
15784 Athens
Greece

Tel: (30) (1) 7284839
Fax: (30) (1) 7295281
E-mail: alasc@pelagos.ocean.uoa.ariadne-t.gr

ISRAEL
ISRAEL

Mr Ellik Adler

Head
Marine and Coastal Environment Division
Ministry of Environment
P.O. Box 33583
3, Khayatt st.
31333 Haifa
Israel

Tel: (972)(4) 8622702
Fax: (972)(4) 8623524
E-mail: marinenv@netvision.net.il

Ms Mira Fine

Assistant to Head
Marine and Coastal Environment
Division
Ministry of Environment
P.O. Box 33583
3, Khayatt st.
31333 Haifa
Israel

Tel: (972)(4) 8622702
Fax: (972)(4) 8623524
E-mail: miraf@netvision.net.il

ITALY
ITALIE

Mr Giovanni Guerrieri

Ministry of Environment
Department of Water, Waste, Soil
33 Via Ferratella in Laterano
00184 Rome
Italy

Tel: (39)(6) 70362219
Fax: (39)(6) 77257012
E-mail: guerrieri@flashnet.it

LEBANON
LIBAN

Mr Naji Kodeih

Ministry of the Environment
P.O. Box 70-1091
Antelias
Beyrouth
Lebanon

Tel: (961)(1) 522222
Fax: (961)(1) 524555 - 525444
E-mail: nkodeih@moe.gov.lb

**LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE**

Mr Abdulfattah Boargob
Head
Department of Environmental Studies
Technical Centre for Environment
Protection
P.O. Box 83618
Tripoli
Libyan Arab Jamahiriya

Tel: (218)(21) 4445795
Fax: (218)(21) 3338098

**MONACO
MONACO**

Ms Marie-Christine Van Klaveren
Chef de Division
Service de l'environnement
Département des travaux publics et des
affaires sociales
3, avenue de Fontvieille
MC-98000 Monaco
Principauté de Monaco

Tel: (377) 93158149 - 93158963
Fax: (377) 92052891
E-mail: PVK@mcn.mc

**SLOVENIA
SLOVENIE**

Ms Lidija Globevnik
Vodnogospodarski Institut
Hajdrihova 28
Ljubljana
Slovenia

Tel: (386)(61) 1775307
Fax: (386)(61) 1264162
E-mail: Lidija.Globevnik@guest.arnes.si

**SPAIN
ESPAGNE**

Mr Victor Escobar
Direccion General de Calidad y
Evaluación Ambiental
Pza. San Juan de la Cruz, s/n
28071 Madrid
Spain

Tel: (34)(1) 5976356
Fax: (34)(1) 5975980
E-mail: victor.escobar@sgnci.mma.es

**TUNISIA
TUNISIE**

Mr Bechir Ben Mansour

Directeur Général
Agence pour la Protection et l'Aménagement
du littoral
Les Berges du Lac
L'Aouina
2045 Tunis
Tunisie

Tel: (216)(1) 861103

Fax: (216)(1) 861391

**TURKEY
TURQUIE**

Mr Tuncay Demir

Ministry of Environment
Department of Pollution
Prevention and Control
Eskisehir Yolu 8.km.
06100 Ankara
Turkey

Tel: (90)(312) 2879963/5413

Fax: (90)(312) 2855875

Ms Kumru Adanali

Division Chief
Ministry of the Environment
Foreign Relations Department
Eskisehir Yolu 8.km
06100 Ankara
Turkey

Tel: (90)(312) 2851705

Fax: (90)(312) 2853739

E-mail: cbdi-d@servis.net.tr.

**REGIONAL ACTIVITY CENTRES OF THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN
CENTRES D'ACTIVITES REGIONALES DU PLAN D'ACTION POUR LA
MEDITERRANEE**

**REGIONAL ACTIVITY CENTRE
FOR CLEANER PRODUCTION
CP/RAC**

Mr Victor Macià
Director
Regional Activity Centre for Cleaner
Production
Generalitat de Catalunya
Departament de Medi Ambiente
56, Travessra d Gràcia
08006 Barcelona
Spain

Tel: (34)(3) 4147090
Fax: (34)(3) 4144582
E-mail: prodnet@cipn.es

**REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS SPECIALISEES DES NATIONS UNIES**

**WORLD HEALTH ORGANIZATION
(WHO)
ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTE (OMS)**

Mr George Kamizoulis
Senior Scientist
WHO/EURO Project Office
Coordinating Unit for the Mediterranean
Action Plan
P.O. Box 18019
48, Vassileos Konstantinou Avenue
116 10 Athens
Greece

Tel: (30)(1) 7253190-5
Fax: (30)(1) 7253196-7
Email: whomed@compulink.gr

**UNITED NATIONS BODIES AND SECRETARIAT UNITS
SECRETARIAT DES NATIONS UNIES**

UNITED NATIONS ENVIRONMENT
PROGRAMME
COORDINATING UNIT FOR THE
MEDITERRANEAN ACTION PLAN
PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
UNITE DE COORDINATION DU PLAN
D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Mr Lucien Chabason

Coordinator

Mr Gabriel P. Gabrielides

Senior Programme Officer

Mr Francesco-Saverio Civili

First Officer

Coordinating Unit for the Mediterranean
Action Plan
P.O. Box 18019
48, Vassileos Konstantinou Avenue
116 10 Athens
Greece

Tel: (30)(1) 7253190-5

Fax: (30)(1) 7253196-7

Email: unepmedu@compulink.gr

Mr John Pernetta

Senior Programme Officer

International Waters

UNEP/GEF Coordinating Unit

UNEP Headquarters

P.O. Box 30552

Nairobi

Kenya

Tel: (002542) 624153

Fax: (002542) 623162/520825

E-mail: John.Pernetta@unep.org

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Election du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
4. Historique et objet de la réunion
5. Présentation des procédures du FEM
6. Introduction et discussion de l'exposé succinct du Projet FEM
7. Questions diverses
8. Adoption du rapport de la réunion
9. Clôture de la réunion